



SOCIÉTÉ NAUTIQUE ROLLOISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 février 2014 au Château, Rolle

Présents: 75 membres + 7 membres du comité

Le président ouvre la séance à 20h02

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013.** Le président, Robert Buchet, salue l'assemblée et excuse toutes les personnes qui ont pris la peine de s'excuser. Une minute de silence est demandée en l'honneur des membres qui nous ont quittés. L'AG a été convoquée dans les délais et l'ordre du jour a été envoyé par avance. L'assemblée peut délibérer valablement. Le procès-verbal de l'AG 2013 est approuvé à l'unanimité.
2. **Admissions et présentation des nouveaux membres.**
Le président, Robert Buchet, nomme les nouveaux membres qui sont admis par l'assemblée. Certains sont excusés de leur absence, au vu des vacances scolaires. Les démissions et les exclusions sont également annoncées.
3. **Rapport du Président.** Le président, Robert Buchet, présente son rapport.
4. **Rapport du responsable Club-House.** Le responsable Alexandre Monnerat, présente son rapport.
5. **Rapport du responsable technique et régates.** Le responsable Olivier Fillettaz, présente son rapport.
6. **Rapport du responsable Juniors et école de voile.** La responsable Tania Favre, présente son rapport.
7. **Rapport du trésorier.** Le trésorier Blaise Wägli présente les comptes 2013.
Ceux-ci sont positifs ainsi que les comptes des juniors, le détail des comptes est projeté et sera disponible dans le prochain annuaire.
Il relève un élément important : Le Club-House (immeuble) est amorti. Le Surprise continue être amorti. Actifs Transitoires : Le chauffe-eau a été changé, ce qui a engendré des dépenses, mais la Commune a participé au paiement de la facture. Il précise que le nécessaire a été fait pour que les factures ouvertes dues par l'ancien tenancier, Gérard le Gaillard, soient réglées, et s'excuse si certains membres de la SNR qui nous avaient livré du vin ou autre, n'ont à cause d'une mauvaise gestion du tenancier, pas été payés dans les délais. L'acquisition des 10 Stand Up Paddle a été financée par la Réserve-matériel. En terme de Recettes : Elles sont stables en ce qui concerne les Cotisations et le Club-House. En terme de Charges : Elles sont stables en ce qui concerne les Postes Généraux, mais des frais supplémentaires sont à signaler pour le Compte Immeuble. Les meilleures entrées ont été réalisées grâce à l'École de Voile. Les Manifestations ont engendré moins de Charges qu'en 2012, car il y en a eu moins au programme 2013. Investissements : 10 Stand Up Paddle et machine sous-vide. Amortissement : Club-House et Surprise. L'exercice se termine par un bénéfice. Les comptes 2013 sont équilibrés et la situation financière de notre Société est saine.
8. **Rapport des vérificateurs des comptes.** Olivier Selig et Thierry Moget, vérificateurs des comptes, remercient et félicitent le trésorier pour la qualité du travail fourni. Ils ont apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et remercient une dernière fois Blaise ainsi que le comité dans son ensemble pour la qualité de la gestion financière de la société, du bon résultat annuel et de l'excellente tenue des comptes.
9. **Approbation des comptes et décharge au comité.** L'assemblée approuve les comptes 2013 à l'unanimité et en décharge le comité. Le président remercie le caissier pour tout le travail fourni.
10. **Nominations statutaires:**
L'ensemble du Comité se représente pour l'année à venir :
 - a) Président : Robert Buchet
 - b) Responsable Club-House : Alexandre Monnerat
 - c) Responsable Technique et Régate : Olivier Fillettaz
 - d) Responsable Ecole de Voile et Juniors : Tania Favre
 - e) Responsable Presse et Communication : Nicolas Moget
 - f) Trésorier : Blaise Wägli
 - g) Secrétaire : Sandrine ColletTous les membres sont acclamés par applaudissements par l'ensemble de l'Assemblée. Le président remercie le trésorier, Blaise Wägli pour sa fidélité et ses 10 ans au poste de trésorier ! Une attention lui est offerte pour marquer le coup.

Nomination des vérificateurs de comptes : Olivier Selig et Thierry Moget. Suppléant Nicolas Tissot.

11. **Introduction au projet de nouvelles infrastructures et Club House de la SNR.** Présentée par Gilbert Martinet. Il présente l'historique du Club depuis 1973.

En 2012, un projet commun entre la Douane, les plongeurs, le Sauvetage, la Commune de Rolle et la SNR est réalisé. Des plans détaillés sont présentés à l'ensemble des représentants et présidents des sociétés concernées. Finalement, ce projet commun n'aboutit pas pour diverses raisons : Devis trop important, la Douane n'a plus besoin de nouveaux locaux et les autres Clubs partenaires ne peuvent pas investir ou n'ont pas d'intérêt.

En 2013, la SNR s'approche à nouveau de la Commune afin d'étudier les possibilités de partenariat pour un projet commun, en fonction du nouveau PPA en vigueur. Cette dernière trouve l'idée intéressante et donne son accord pour la mise en place d'une étude regroupant les intérêts des deux parties.

Dès lors le Comité désire appliquer le maître mot : Allez de l'avant ! et constituer une commission d'étude de projet.

Une question se pose : Que va devenir le bâtiment de la Douane ? La Douane n'a pas annoncé son départ mais n'a pas besoin de locaux plus grands et donc de nouvelles infrastructures. Tout est encore flou pour savoir si elle restera à Rolle ou partira définitivement à Ouchy. Il n'est à ce jour pas officiel que la Douane quitterait Rolle.

Certains membres s'inquiètent de la situation avec le port et de l'éventuelle corrélation entre les deux projets. Le Président précise que même si le projet du port devait ne pas aboutir, celui de la SNR ne serait en rien modifié, car il n'y a aucun lien entre les deux.

Aucun chiffre n'est annoncé ce soir. Les diverses possibilités doivent donc être étudiées d'où la nécessité de la nomination d'une Commission d'étude pour aller de l'avant dans le sens des besoins et intérêts de la SNR, et d'ici un an environ, ce projet sera présenté. (lors de l'AG 2015 ou avant).

Une autre question se pose : Quelle est la capacité d'endettement du Club ? Une étude financière sera faite par rapport aux coûts, et plusieurs possibilités de financements sont envisageables, avec la Commune entre-autres.

Pour l'instant,, le Comité a besoin du feu vert de l'Assemblée pour un crédit d'étude. La commission nommée va se pencher sur toutes les solutions possibles et envisageables. Le mandat doit être donné à cette commission.

Le trésorier prend la parole et précise quelques points qui vont dans le sens des propos du Président. Il mentionne l'importance de ce groupe de travail (commission) et de son bien fondé.

12. **Nomination de la Commission d'étude de la nouvelle infrastructure et Club-House :**

Le Comité propose : le Président, Gilbert Martinet, le représentant du Comité de la SNR : Alexandre Monnerat ainsi que les membres annoncés: Pierre Strohecker, Frédy Borboen et Patrick Huguenin. Ils sont nommés par acclamation de l'assemblée.

13. **Demande de crédit d'étude pour la nouvelle infrastructure et Club-House :** Le trésorier prend la parole et annonce un montant de 20'000.- et demande à l'assemblée d'octroyer son aval pour ce montant dédié au projet d'étude. Un projet concret devrait être présenté dans un an. Puis compter un an pour la mise à l'enquête puis démarrage des travaux. L'objectif est d'avancer rapidement ! Le responsable du Club-House prend la parole pour préciser que nous n'avons plus vraiment le choix de rénover, au vu de l'état actuel des locaux, l'infrastructure du Club est devenue vétuste : Le Service Cantonal d'hygiène nous a signifié que les limites de la légalité sont atteintes. De gros travaux de mises aux normes seraient de toutes façons à prévoir dans 1-2ans (y compris l'électricité). L'assemblée accepte à l'unanimité et à main levée ce point 13.
14. **Evénements et activités 2014.** Le Programme 2014 est présenté en détail par le Président, en les énumérant un à un, et notamment la 40^{ème} édition de la Coupe de la Harpe, pour laquelle un Comité ad hoc a été constitué. Le projet de cet événement est présenté par François Wurlod : Un parcours plus grand qu'habituellement comprenant toutes les catégories de bateaux. Régates samedi après-midi et le dimanche. 40 bateaux sont attendus Petit-déjeuner le dimanche matin. Une cantine sera montée, et samedi la soirée animée avec musique et repas. François Wurlod motive l'assemblée à donner un coup de main à terre et sur l'eau, et encourage tous les membres à s'inscrire à ces régates. Un mailing détaillé sera envoyé prochainement. En ce qui concerne le programme prévu dès le mois de septembre, il est sous réserve de modifications, en fonction du chantier du Port. Actuellement personne ne sait à quoi en sera le chantier.
15. **Budget et Cotisations 2014.** Le trésorier prend la parole. On prévoit des recettes 2014 plus faibles qu'en 2013, car pas de Fête des Canots. L'équilibre des dépenses pour ces grandes manifestations sera dû aux différents soutiens de plusieurs sponsors. Les discussions avec eux sont en bonne voie. Tous les autres postes sont en ligne directe avec le budget 2013. Pas de gros investissements à prévoir, sauf les 20'000.- du crédit d'étude, voté favorablement. Le budget équilibré est présenté à l'Assemblée. Pas de remarques ni questions. Le budget est accepté à l'unanimité et à main levée.
16. **Communications du Comité.** Le président félicite Lionel Vaucher pour ses exploits (absent et excusé ce soir). Il informe également l'assemblée des performances de nos deux Juniors Morgan Lauber et Nicolas Rolaz. Il annonce leurs palmarès et toute l'assemblée est très admirative et applaudit chaleureusement ces deux Champions ! Ils recevront un bon d'achat de la part de la SNR pour marquer le coup. Des nouveaux tenanciers sont engagés, les contrats sont signés. Le président encourage les membres à leur faire bon accueil dès le début de la saison. Le président remercie le syndic de Rolle de son soutien pour l'achat des 5 Optimists. Le syndic, Monsieur Goel prend la parole. Il annonce qu'il représentera la Commune avec Mme Garelli dans le projet du port et du Club-House. Le projet du port a beaucoup avancé, malheureusement le coût est plus élevé que

prévu. Une demande de financement va être présentée. Il a bon espoir que ce projet voie le jour assez rapidement malgré tout.

Une dernière question est posée par François Wurlod : Qu'en est-il des juges à Rolle ? Actuellement Robert Buchet et Olivier Fillettaz ont suivi les cours en 2013. Le responsable-régate propose aux membres de s'inscrire à ces cours afin que nous ne manquions pas de juges lors de nos futures régates. Il précise que toutes les infos sont sur le site de l'ACVL et Swiss.Sailing.

Le Président lève l'assemblée à 22h12 et invite les membres à partager le verre de l'amitié.